

**BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CÔTE D'IVOIRE**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 10.887.060.000 FCFA  
Siège social : Treichville, Avenue Christiani  
01 BP 1727 ABIDJAN 01- Côte d'Ivoire  
RCCM : CI-ABJ-1962B-1141

**AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE sont informés que la prochaine assemblée générale de la Société devant statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2020, prévue initialement pour le jeudi 17 juin 2021, (Cf publications Fraternité Matin des 2 et 3 juin 2021), est reportée au :

**Jeudi 24 juin 2021 à 10 heures**  
**à la salle Lougah François du palais de la culture sis à Treichville,**  
**Avenue Christiani à Abidjan.**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour inchangé suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les états financiers annuels et rapports général et spécial des Commissaires aux comptes portant sur l'exercice écoulé ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes consolidés de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et rapport général des Commissaires aux comptes portant sur lesdits comptes ;
- Approbation des comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 conformément aux dispositions de l'article 101 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière du Traité OHADA
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 établis selon les normes IFRS conformément aux dispositions de l'article 73-1 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière du Traité OHADA ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Eloi ABOUT ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société SOCOPAO ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la SOCIETE FINANCIERE PANAFRI-CAINE ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la SOCIETE D'EXPLOITATION POR-TUAIRE AFRICAINE ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS SENEGAL ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la BOLLORE AFRICA LOGISTICS ;
- Pouvoir pour les formalités de publicité.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut :

- Donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix, ou
- Voter par correspondance.

Les formules de vote par correspondance et les pouvoirs dûment remplis et signés devront être adressés au Siège Social, 01 BP 1727 ABIDJAN 01 ou remis à la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire au moins 72 heures avant la tenue de l'assemblée, soit plus tard le 14 juin 2021.

Les propriétaires d'actions nominatives devront, conformément aux statuts de la société, avoir été inscrits sur le registre de la société auprès de la SGBCI au moins trois (3) jours ouvrés avant la date de la réunion soit au plus tard le 11 juin 2021.

Le Bilan, les comptes de production et d'exploitation, les rapports des Commissaires aux comptes, la liste des actionnaires et le texte des résolutions proposées à cette assemblée générale ainsi que les formulaires de vote par correspondance seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou dans les locaux de la SGI Société Générale de Cote d'Ivoire à compter du mardi 2 juin.

Cette assemblée générale se tiendra dans le strict respect des dispositions gouvernementales mises en place dans le cadre de la prévention de la COVID -19 à savoir l'application des mesures sanitaires (port de masque obligatoire, lavage des mains et maintien d'une distanciation d'au moins un mètre entre deux personnes).